

Rencontre des propriétaires forestiers privés « Prendre en compte la biodiversité dans la gestion d'un domaine forestier »

Le Parc naturel régional (PNR) de la Sainte-Baume souhaite faire de **la forêt un levier de développement du territoire** en impliquant l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois. C'est la raison pour laquelle le Parc a organisé sa **1^{ère} rencontre à l'attention des propriétaires forestiers privés du territoire**, en partenariat avec le Centre National de la Propriété Forestière et ALCINA. Cette réunion forestière qui a eu lieu le **mardi 18 décembre 2018** au Domaine de l'Escarelle sur la commune de La Celle, a rassemblé une vingtaine de participants.

La réunion a permis de présenter aux propriétaires l'intérêt de disposer d'un Plan Simple de Gestion (PSG), outil opérationnel leur permettant d'orienter leur choix de gestion à travers :

- La présentation des objectifs de gestion poursuivis par le Domaine de l'Escarelle sur ces 900 ha (protection contre l'incendie, maintien et amélioration du cadre paysager, préservation de la biodiversité et des habitats) ;
- La visite de la première coupe de bois prévue (désignation des arbres à couper, sélection des arbres à conserver, gestion des lisières, préservation et restauration des milieux humides) ;
- La présentation des acteurs-clés pouvant être sollicités pour tout projet forestier en forêt privée.

Les présentations, échanges et la visite de la future coupe de bois a illustré le fait qu'il est possible de produire du bois tout en améliorant les conditions de la biodiversité d'une forêt.

La forêt est fondamentalement ancrée dans le territoire de la Sainte-Baume tant par la surface qu'elle occupe que par les fonctions économique, écologique, environnementale et sociale qu'elle remplit. Sur le Parc PNR de la Sainte-Baume, 62 % des espaces forestiers appartiennent à des propriétaires privés (près de 45 000 ha). Afin de mieux appréhender les enjeux liés aux espaces forestiers tant en forêt publique qu'en forêt privée, un travail multi-partenarial conduit avec l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois, a permis d'élaborer une stratégie concertée et partagée aujourd'hui finalisée sous la forme d'une Charte Forestière de Territoire (CFT).



CONTACTS PRESSE

Parc naturel régional de la Sainte-Baume – Aude MOTTIAUX – chargée de communication – 07.77.23.03.27 – aude.mottiaux@pnr-saintebaume.fr
PNR de la Sainte-Baume – Stéphanie SINGH – chargée de mission Forêt/Energie – 06.40.42.38.92 – stephanie.singh@pnr-saintebaume.fr
CNPF Provence Alpes Côte d'Azur – Anthony CUBAYNES – Technicien Forestier Ouest Var – 06 73 48 22 35 - anthony.cubaynes@crpf.fr
Alcina Forêts - Olivier Chandieux – Gestionnaire Forestier Professionnel - 06 19 68 98 61 - olivier.chandioux@alcina.fr

La forêt du territoire, généralement considérée comme peu productive et soumise au risque d'incendie, constitue un patrimoine exceptionnel dont les enjeux sont pourtant encore trop peu méconnus des propriétaires. La complexité et le manque de connaissances liés à la gestion forestière, le faible revenu généré par la vente des bois, les impacts paysagers ainsi que la mauvaise acceptation sociale des coupes freinent les propriétaires dans leurs actions de gestion forestière parfois prévues au sein des documents de gestion. Cette absence de gestion provoque alors, par l'augmentation du volume de bois sur pied, une fermeture des milieux et un vieillissement des peuplements ayant pour conséquences :

- Une modification des aspects paysagers ;
- Un accroissement des risques d'incendies et sanitaires ;
- Une diminution de la qualité des bois faute de travaux (mauvaise rectitude, présence de nœuds...) ;
- Une modification de la biodiversité (forêt claire ou dense / peuplements jeunes ou âgés...).

A travers l'organisation de sessions de formations et de rencontres, l'un des objectifs du PNR et de ses partenaires est de sensibiliser et d'accompagner les propriétaires et gestionnaires à la mise en œuvre d'une gestion durable de leurs forêts. Ainsi, tout au long de la mise en œuvre de sa CFT, d'autres rencontres forestières seront organisées en partenariat avec différents acteurs de la forêt privée (CNPF, gestionnaires forestiers, Fransylva...).

Les partenaires / organisateurs de la rencontre :

- **Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume**, animateur de la Charte Forestière de Territoire (CFT) visant à définir et mettre en œuvre une politique forestière territoriale ; appuyer la gestion durable des espaces forestiers ; améliorer la valorisation locale des produits et expérimenter de nouveaux débouchés ; garantir un usage équilibré et partagé de la forêt ; informer, sensibiliser et éduquer les habitants, scolaires et visiteurs sur la forêt et l'utilisation du bois ;
- **Le Centre National de la Propriété Forestière**, établissement public ayant pour principales missions d'agrèer les PSG, de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable (apport de compétences techniques pour répondre aux questions sur la forêt et de conseils pour améliorer la gestion des propriétés forestières privées) ;
- **ALCINA Forêts**, composé d'une équipe de gestionnaires forestiers professionnels, proposant aux propriétaires forestiers la gestion de leur patrimoine dans une optique de valorisation de l'ensemble des ressources le constituant, du bois aux richesses écologiques en passant par les champignons et la chasse ;
- **Le Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var - Fransylva**, dont les missions sont de représenter et défendre les propriétaires forestiers et la forêt privée auprès des pouvoirs publics français et européens, des partenaires de la filière forêt-bois et des organismes non-gouvernementaux impliqués dans la filière forêt-bois ainsi que de faire la promotion d'une gestion responsable et durable de la forêt et des territoires.

CONTACTS PRESSE

Parc naturel régional de la Sainte-Baume – Aude MOTTIAUX – chargée de communication – 07.77.23.03.27 – aude.mottiaux@pnr-saintebaume.fr
PNR de la Sainte-Baume - Stéphanie SINGH – chargée de mission Forêt/Energie – 06.40.42.38.92 – stephanie.singh@pnr-saintebaume.fr
CNPF Provence Alpes Côte d'Azur – Anthony CUBAYNES – Technicien Forestier Ouest Var - 06 73 48 22 35 - anthony.cubaynes@crpf.fr
Alcina Forêts - Olivier Chandioux – Gestionnaire Forestier Professionnel - 06 19 68 98 61 - olivier.chandioux@alcina.fr